

**PRÉFET DU NORD**

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord
Service Sécurité Risques et Crises
Tel : 03 28 03 83 00

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION DE LA VALLEE D'ÉCAILLON Article L.562-3 et R.562-8 et 9 du code de l'environnement

Le public est informé qu'en exécution de l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2016 une enquête publique aura lieu dans chacune des mairies concernées pendant 36 jours, du mardi 11 octobre 2016 au mardi 15 novembre 2016 inclus, sur le projet du plan de prévention des risques d'inondation par débordement de cours d'eau de la vallée de l'Écaillon intéressant les communes suivantes :

Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe : Beaudignies, Bousies, Croix-Caluyau, Englefontaine, Fontaine-au-Bois, Ghissignies, Hecq, Landrecies, Le Quesnoy, Locquignol, Louvignies-Quesnoy, Neuville-en-Avesnois, Poix-du-Nord, Preux-au-Bois, Raucourt-au-Bois, Robersart, Ruesnes, Salesches, Vendegies-au-Bois.

Arrondissement de Cambrai : Bermerain, Capelle-sur-Écaillon, Escarmain, Haussy, Romeries, Saint-Martin-sur-Écaillon, Sommaing-sur-Écaillon, Vendegies-sur-Écaillon, Vertain

Arrondissement de Valenciennes : Monchaux-sur-Écaillon, Thiant, Verchain-Maugré, Querenaing.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Vendegies-sur-Écaillon (246 Rue de Solesmes, 59213 Vendegies-sur-Écaillon).

La commission d'enquête désignée par décision n°E1 6000137/59 du 5 juillet 2016 de Madame la Présidente du tribunal administratif de Lille, est composée comme suit :
Président : Monsieur Gérard BOUVIER, responsable d'un bureau d'études, à la retraite;

Membres titulaires : Monsieur Hubert DERIEUX, Géomètre expert, à la retraite;
Monsieur Guy LALIN, Directeur des services techniques de la commune de Valenciennes, à la retraite;
Monsieur Jean-Paul WYART, retraité du corps des officiers de la Gendarmerie;
Madame Marinette BRULE, cadre administratif, à la retraite;

Membres suppléants : Monsieur Jacques DEFEVER, cadre de France Télécom, à la retraite;
Monsieur William RUFFIN, Chef de subdivision de la DDE, à la retraite.

Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête dans lesdites mairies, ainsi qu'en sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe (1 rue Gossuin à Avesnes-sur-Helpe), en sous-préfecture de Cambrai (Place Fénélon à Cambrai) et en sous-préfecture de Valenciennes (6 avenue des Dentellières à Valenciennes), aux jours et heures habituels d'ouverture et consigner, sur les registres ouverts à cet effet, ses observations sur le projet.

Ces observations pourront également être adressées par écrit au Président de la commission d'enquête, en mairie de Vendegies-sur-Écaillon, siège de l'enquête publique, qui les annexera au registre. Le dossier sera également consultable sur le site internet des services départementaux de l'État dans le département du Nord *.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations aux lieux, jours et heures suivants :

- le mardi 11 octobre 2016 de 8H30 à 11H30 en mairie de BEAUDIGNIES;
- le mardi 11 octobre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de VENDEGIES-SUR-ÉCAILLON;
- le mardi 11 octobre 2016 de 15H00 à 18H00 en mairie de LOCQUIGNOL;
- le mercredi 12 octobre 2016 de 14H00 à 17H00 en mairie de VERCHAIN-MAUGRÉ;
- le mercredi 12 octobre 2016 de 15H00 à 18H00 en mairie de SAINT-MARTIN-SUR-ÉCAILLON;
- le jeudi 13 octobre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de VERTAIN;
- le vendredi 14 octobre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de HAUSSY;
- le vendredi 14 octobre 2016 de 15H00 à 18H00 en mairie de BOUSIES;
- le samedi 15 octobre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de ENGLEFONTAINE;
- le samedi 15 octobre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de LE-QUESNOY;
- le samedi 15 octobre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de THIANT;
- le lundi 17 octobre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de MONCHAUX-SUR-ÉCAILLON;
- le lundi 17 octobre 2016 de 14H00 à 17H00 en mairie de ROMERIES;
- le lundi 17 octobre 2016 de 15H00 à 18H00 en mairie de CAPELLE-SUR-ÉCAILLON;
- le lundi 17 octobre 2016 de 16H00 à 19H00 en mairie de POIX-DU-NORD;
- le mardi 18 octobre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de ESCARMAIN;
- le mercredi 19 octobre 2016 de 13H30 à 17H00 en mairie de THIANT;
- le mercredi 19 octobre 2016 de 14H30 à 17H30 en mairie de HECQ;
- le jeudi 20 octobre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de BERMERAIN;
- le vendredi 21 octobre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de CROIX-CALUYAU;
- le vendredi 21 octobre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de SALESCHES;
- le vendredi 21 octobre 2016 de 16H00 à 19H00 en mairie de VENDEGIES-AU-BOIS;
- le samedi 29 octobre 2016 de 8H30 à 11H30 en mairie de NEUVILLI F-FN-AVFSNOIS;
- le lundi 31 octobre 2016 de 15H30 à 18H30 en mairie de SOMMAING-SUR-ÉCAILLON;
- le mercredi 2 novembre 2016 de 14H00 à 17H00 en mairie de VERCHAIN-MAUGRÉ;
- le jeudi 3 novembre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de LOUVIGNIES-QUESNOY;
- le jeudi 3 novembre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de PREUX-AU-BOIS;
- le jeudi 3 novembre 2016 de 14H00 à 17H00 en mairie de QUERENAING;
- le vendredi 4 novembre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de MONCHAUX-SUR-ÉCAILLON;
- le vendredi 4 novembre 2016 de 14H00 à 17H00 en mairie de GHISSIGNIES;
- le vendredi 4 novembre 2016 de 15H00 à 18H00 en mairie de ROBERSART;
- le samedi 5 novembre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de POIX-DU-NORD;
- le mardi 8 novembre 2016 de 14H00 à 17H00 en mairie de RANCOURT-AU-BOIS;
- le mardi 8 novembre 2016 de 15H30 à 18H30 en mairie de SOMMAING-SUR-ÉCAILLON;
- le mercredi 9 novembre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de ESCARMAIN;
- le mercredi 9 novembre 2016 de 14H00 à 17H00 en mairie de ROMERIES;
- le samedi 12 novembre 2016 de 8H30 à 11H30 en mairie de LANDRECIES;
- le samedi 12 novembre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de VERTAIN;
- le lundi 14 novembre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de BERMERAIN;
- le lundi 14 novembre 2016 de 9H00 à 12H00 en mairie de FONTAINE-AU-BOIS;
- le mardi 15 novembre 2016 de 14H00 à 17H00 en mairie de RUESNES;
- le mardi 15 novembre 2016 de 14H00 à 17H00 en mairie de VENDEGIES-SUR-ÉCAILLON.

Le projet de plan est dispensé de l'évaluation environnementale par décision du 10 février 2015 de l'autorité environnementale. Cette décision est consultable sur le site internet des services départementaux de l'État dans le département du Nord *.

Au terme de l'enquête publique, le projet de plan de prévention des risques d'inondation de la vallée de l'Écaillon pourra faire l'objet d'une approbation par arrêté préfectoral.

Monsieur Ludovic HOTTON, Adjoint au chef d'Unité "Plans de prévention des risques", à la direction départementale des territoires et de la mer du Nord, service sécurité risques et crises, est l'interlocuteur technique sur le projet.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée dans chaque lieu d'enquête où le public pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également consultables dans le même délai sur le site internet des services départementaux de l'État dans le département du Nord *.

Toute personne intéressée pourra obtenir communication des rapports et conclusions motivées de la commission d'enquête, en adressant leur demande à Monsieur le Directeur départemental des territoires et de la mer du Nord (service sécurité risques et crises/unité des plans de prévention des risques), 62 boulevard de Belfort - CS 90007 - 59042 Lille cedex.

* <http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques>